

## Prestation Ponctuelle Spécifique - Handicap Moteur



**Les Prestations Ponctuelles Spécifiques (PPS) s'inscrivent dans une dynamique de parcours vers l'emploi, en proposant un appui spécifique à certains moments-clé de ce parcours.**

### Contenu

<b>Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel</b>	Permettre à la personne d'avoir une vision objective de ses potentialités, atouts, limites et contraintes au regard de son projet professionnel.	8 heures
<b>Identification des techniques de compensation</b>	Analyse des besoins de la personne et préconisation sur les moyens et les solutions adaptées nécessaires à la compensation du handicap.	7 heures
<b>Mise en œuvre des techniques de compensation</b>	Mise en œuvre des modes de compensation identifiés et des solutions adaptées pour compenser le handicap	20 heures
<b>Appui conseil à l'entreprise</b>	Sensibiliser l'environnement de travail et l'employeur aux problématiques liées à la situation de handicap et/ou conseils pour favoriser l'autonomie dans l'emploi.	8 heures

**Chaque prestation peut être sollicitée indépendamment l'une de l'autre.  
Toutes les prestations sont renouvelables**



De 7 à 20 heures



Marne, Ardennes, Aisne



Cf conditions spécifiques



Cf conditions spécifiques



Contact : Virginie VILLAIN  
03 26 86 46 55 [vvillain@cref-cibc.fr](mailto:vvillain@cref-cibc.fr)



### Les plus de cette action :

- Entretiens individuels,
- Equipe pluridisciplinaire composée de Psychologues du travail, neuropsychologues, chargés d'insertion professionnelle, ...

Cref-Cibc : 03 26 86 46 55

[contact@cref-cibc.fr](mailto:contact@cref-cibc.fr)





## Conditions spécifiques :



2014-2018

Orientation sur prescription des Organismes de Placements Spécialisés, de Pôle Emploi, de la Mission Locale, des employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP.



- Bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou en voie de le devenir,
- Milieu ordinaire de travail,
- A la recherche d'un emploi ou salarié ou travailleur indépendant,
- Suivi par des opérateurs, référents de parcours, en charge de l'accompagnement vers l'emploi ou du maintien dans l'emploi,
- Inscrit dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi.

Cref-Cibc : 03 26 86 46 55

[contact@cref-cibc.fr](mailto:contact@cref-cibc.fr)

